



HAL
open science

Bibracte et Autun au début de l'époque romaine : pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture

Yannick Labaune, François Meylan

► To cite this version:

Yannick Labaune, François Meylan. Bibracte et Autun au début de l'époque romaine : pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture. Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory, Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc, Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe Petit. Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule - 1, Bibracte, p. 105-128, 2011, Bibracte ; 21. halshs-00633101

HAL Id: halshs-00633101

<https://shs.hal.science/halshs-00633101v1>

Submitted on 17 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bibracte et Autun au début de l'époque romaine

Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture

YANNICK LABAUNE, FRANÇOIS MEYLAN

La présente contribution vise à mettre en regard la fin de l'occupation de Bibracte et le début de celle d'Augustodunum, soit une période correspondant aux règnes d'Auguste et de Tibère, en focalisant l'attention sur l'urbanisme et l'architecture. La comparaison est permise par un chevauchement ou une très grande proximité chronologique entre les décennies précédant l'abandon de l'*oppidum* et celles de la fondation puis du développement de la nouvelle capitale. Plutôt que d'inscrire cette approche dans un traditionnel balancement gaulois/ romain ou dans la recherche des signes du transfert, il s'agit de tenter de mettre en lumière les points communs et la complémentarité de deux sites fortement concernés par la romanisation.

Les deux villes sont présentées successivement, en suivant une trame générale composée d'un bilan documentaire, d'éléments relevant de l'urbanisme (fortifications, rues, organisation générale de l'occupation) et de l'architecture (formes de l'habitat). L'exposé a été volontairement cantonné à l'espace urbain et n'aborde pas les aspects extérieurs aux fortifications (notamment les nécropoles).

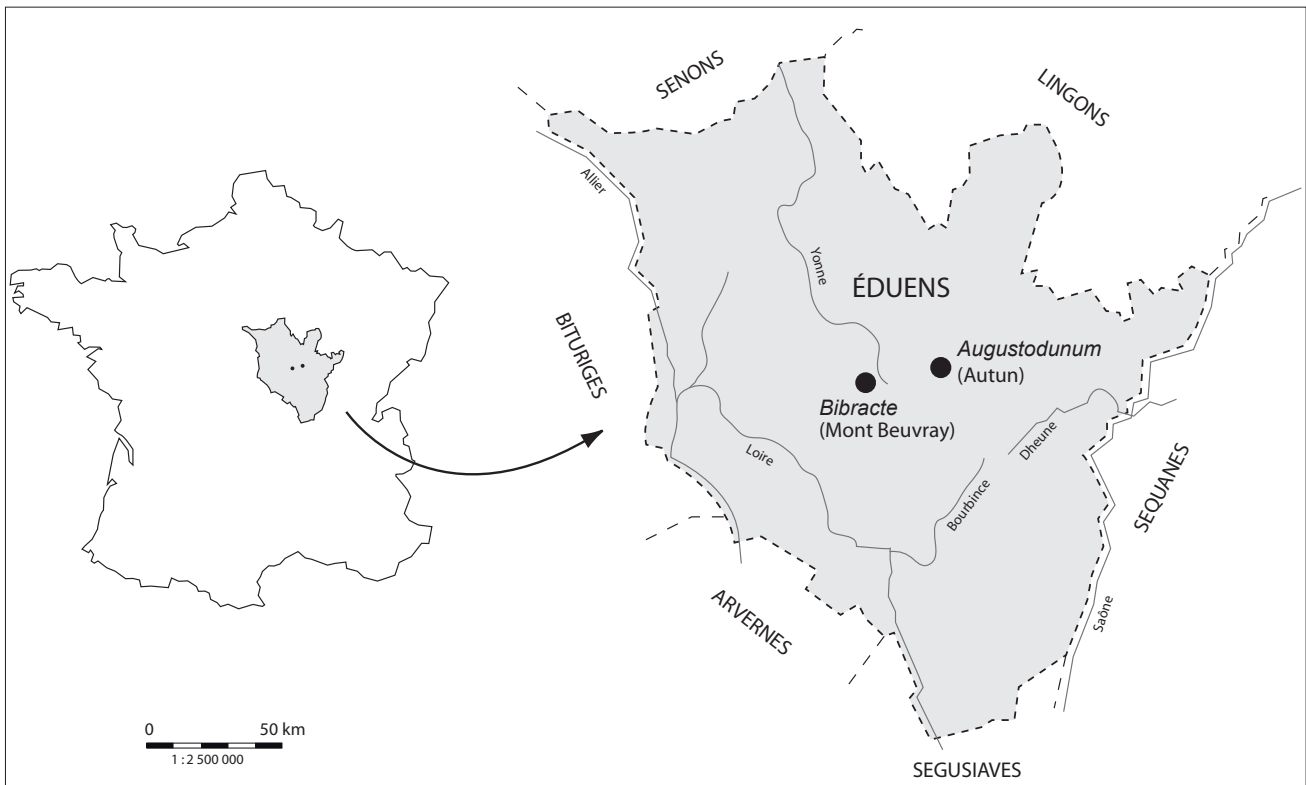
BIBRACTE

Bilan documentaire

Pour Bibracte, l'accès à la période considérée ici est aisé. Il s'agit en effet des dernières décennies précédant l'abandon massif du site, qui ne sera

ensuite occupé que de manière très ponctuelle. La conjugaison des fouilles de grande ampleur menées au XIX^e s. par J.-G. Bulliot et J. Déchelette (Meylan 2005) et de l'important programme de recherche européen engagé à partir 1984 (Dhennequin *et al.* 2008) offre une documentation de qualité inégale et de maniement parfois précaire, mais extrêmement abondante, qui permet d'appréhender le site dans ses dimensions aussi bien diachronique que spatiale. Par des fenêtres stratigraphiques restreintes – qui désormais tendent heureusement à s'agrandir –, les recherches récentes ont permis de définir de manière très minutieuse les ancrages chronologiques. Quant aux fouilles anciennes, si elles ont été essentiellement extensives et superficielles, elles ont livré un abondant éventail des formes architecturales présentes à la fin de l'occupation du site.

Cette situation stratigraphique très favorable sur le plan documentaire l'est moins quand il s'agit d'aborder la structuration du site dans sa dimension dynamique. À l'instar de toute agglomération dotée d'une histoire relativement longue, l'aspect final de Bibracte est assurément le fruit d'une accumulation de phénomènes de nature, d'amplitude et de chronologie variées. Pour ce qui est de l'urbanisme, en particulier, l'absence d'un plan régulier tel que celui d'Augustodunum et la méconnaissance de la trame viaire au-delà des axes principaux ne sont pas des difficultés mineures lorsqu'on cherche à reconnaître et à dater les principes qui ont guidé la structuration de l'occupation.



1. Territoire éduen et cités voisines au Haut-Empire (d'après M. Kasprzyk, 2005) et localisation de Bibracte (Mont Beuvray) et d'Augustodunum (Autun). Conception: M. Kasprzyk, DAO: Y. Labaune.

Le choix du site

L'*oppidum* de Bibracte occupe le sommet du Mont Beuvray, à la pointe sud du massif du Morvan. Il constitue approximativement le centre géométrique du territoire éduen (ill. 1). À une moindre échelle, il domine la vallée de l'Arroux à l'est et, de manière plus distante, la vallée de la Loire au sud et à l'ouest. Enfin, localement, il s'agit d'une vaste éminence difficile d'accès, bien détachée dans le paysage, dégagant une grande impression de puissance. Sous cet angle, Bibracte s'inscrit dans la série bien documentée des sites de hauteur de La Tène finale.

Outre cette dimension symbolique, les raisons qui ont dicté le choix du Mont Beuvray pour l'installation de l'*oppidum maximum* des Éduens demeurent encore mal perçues. Parmi les fréquentations antérieures de la montagne morvandelle, il faut mentionner l'enclos de la Terrasse, un espace quadrangulaire protégé par une levée de terre et des palissades, qui a probablement servi de lieu de rassemblement à partir du III^e s. av. J.-C. Un autre paramètre, que des recherches pluridisciplinaires

mettent en lumière depuis quelques années, tient dans une phase d'exploitation minière antérieure à la fondation de l'*oppidum*. De longues incisions du terrain, repérées mais mal comprises au XIX^e siècle, ont pu être interprétées comme les stigmates de mines à ciel ouvert, destinées à exploiter des filons de métaux précieux. Si ces vestiges doivent être appréhendés dans un contexte géographique dépassant largement le massif du Mont Beuvray pour concerner au moins le sud du Morvan, une hypothèse séduisante pousse à voir dans le contrôle et l'exploitation de ces ressources un foyer majeur et une des causes de l'émergence de la puissance éduenne au cours du second âge du Fer (Dhennequin *et al.* 2008, p.8-12).

Quoi qu'il en soit de ces antécédents, c'est vers la fin du II^e s. av. J.-C. que se met en place l'agglomération fortifiée que Jules César qualifiera un demi-siècle plus tard d'*oppidum maximum et copiosissimum* des Éduens (BG, I, 23, 1). Si le présent article n'a pas pour objet d'aborder une grande première moitié de la vie de l'*oppidum*, il est toutefois indispensable de présenter brièvement les éléments structurants que sont les fortifications

et les rues, puisqu'ils créent le cadre dans lequel viendront s'insérer les occupations des dernières décennies du 1^{er} s. av. J.-C.

Les enceintes

Une des composantes majeures de la fondation de l'*oppidum* est assurément la construction des enceintes, qui manifeste l'existence de programmes d'ensemble (ill. 2). Les recherches récentes sur les fortifications de Bibracte ont apporté plusieurs résultats (Dhennequin *et al.* 2008, p. 13-22) :

- l'existence de deux systèmes principaux, une fortification "externe" ou rempart A, délimitant une surface d'environ 200 hectares, et une fortification "interne" ou rempart B, entourant une surface d'environ 130 hectares ;
- une existence très mouvementée du rempart B, du moins à l'emplacement de la Porte du Rebout, sur l'ensemble du 1^{er} s. av. J.-C., avec plusieurs phases de reconstruction intégrale selon un rythme de l'ordre de 20 à 25 années (cette période équivalant vraisemblablement à la durée de vie d'un rempart de type *murus gallicus*) (Buchenschutz *et al.* 1999 ; Meylan 2005, p. 139-141) ;
- une vie apparemment plus simple du rempart A, qui n'a livré qu'un seul état ;
- une antériorité du rempart A par rapport au rempart B, impliquant une diminution de la surface fortifiée.

L'établissement de cette chronologie relative repose toutefois sur une conception unitaire du rempart B. Le phasage complexe de celui-ci ne permet pas d'exclure une position intercalaire du rempart A dans la chronologie générale des fortifications, suggérant par exemple une extension puis un repli de la surface enceinte (Meylan 2005, p. 142-144). Si bien des questionnements demeurent sur l'évolution de ces ouvrages, les deux systèmes de remparts sont les traces incontestables d'au moins deux plans d'aménagement différents. Quelles qu'en aient été les motivations, ils forment au bout du compte un ensemble d'une grande cohérence, dont témoigne le fonctionnement par paires de plusieurs portes, en interaction étroite avec les principaux axes de circulation structurant l'intérieur de l'*oppidum*.

Les rues principales

Les axes principaux sont liés à l'organisation des remparts et aux passages obligés que constituent

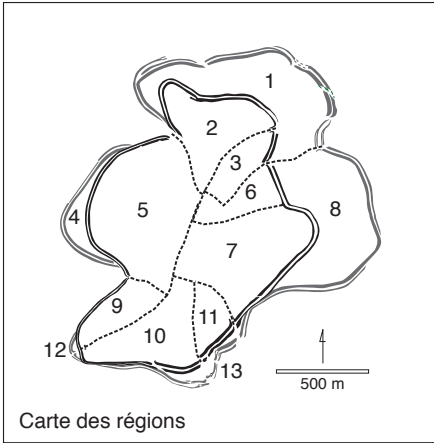
les portes. À l'instar des fortifications dont le tracé sinue irrégulièrement autour du Mont Beuvray, les axes majeurs traversent le site selon une constante adaptation à une morphologie complexe, marquée par trois éminences (le Theurot de la Wivre, le Theurot de la Roche, le Porrey) reliées par des ensellements et entourées de pentes parfois très prononcées.

La Rue du Rebout, la plus large et la mieux documentée des rues de Bibracte, relie la Porte du Rebout (B1, en lien avec les portes A2, A3 et A4 du rempart externe) au centre du site puis, sous le nom de Rue des Grandes Portes, chemine jusqu'aux Grandes Portes (B4, en lien avec A8), selon un axe général nord-est/ sud-ouest ; il est à noter que la porte B4 a été obturée à un moment indéterminé de l'occupation de l'*oppidum*, ce qui a conduit à un abandon de la partie sud du tracé (Buchenschutz *et al.* 1999, p. 282 et 287-290). Au nord, un axe a peut-être existé entre la porte B2 et le cœur de l'*oppidum*, mais cet accès a été condamné à une époque indéterminée et le tracé de l'hypothétique rue n'est pas attesté à ce jour. Au nord-ouest, une ouverture (B3, en lien avec l'éventuelle porte A1) dans l'enceinte est supposée au passage du ruisseau de l'Écluse, et laisserait passer une importante voie d'accès (Rue de l'Écluse) visible sous la forme d'une large rampe en contrebas de l'*oppidum* ; le tracé à l'intérieur de la ville demeure toutefois conjectural. Au sud du site, une fois franchie la paire de portes B6/ A6, on accède au sommet du Mont par un axe dédoublé, l'un (la Rue du Temple) gravissant une pente abrupte pour atteindre en ligne droite la Chaume, l'autre (la Rue de la Terrasse) contournant par l'ouest l'enclos de la Terrasse selon une déclivité plus douce. Au sud-est, la Porte Saint-Martin (B7, en lien avec A5) permet également d'accéder au plateau sommital par un axe mal perceptible (Rue Saint-Martin). Ces axes desservant le sud du site sont assurément en relation avec le reste du système viaire, en particulier la Rue du Rebout, mais les modalités de jonction demeurent actuellement indéterminées. Mentionnons également l'existence, restituable à partir de la documentation du XIX^e s., d'un espace dégagé sur la face interne du rempart B, prenant la forme d'une rue large de 5 à 8 m ; ce dégagement, qui garantit un accès aisé à la fortification, se poursuit probablement sur tout le pourtour du rempart (Meylan 2005, p. 169).

En ce qui concerne la chronologie de mise en place des axes principaux, les données sont encore peu abondantes. Un tronçon de la Rue des Grandes Portes a été fouillé à la hauteur de la *domus* PC 1. Si



- occupation dense attestée ou restituée
- occupation probable
- occupation ponctuelle



2. Bibracte, Nièvre et Saône-et-Loire. Axes principaux et extension de l'occupation à la fin du 1^{er} s. av. J.-C. La vignette présente le découpage en régions (doc. F. Meylan).

une bande vierge semble réservée à la circulation dès les occupations les plus anciennes, les premières chaussées construites (technique du macadam à l'eau) ne sont pas datées avant la moitié du I^{er} s. av. J.-C.; plus tard, dans les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C., on voit également apparaître des équipements hydrauliques tels que des canalisations en tubes de bois. Ces dates et ces modalités trouvent un point de comparaison dans une rue, toutefois probablement secondaire, à la Pâture du Couvent (Rue des Caves). La Rue du Rebout a pour sa part été explorée sur de vastes secteurs à la Pâture du Couvent, où l'on a découvert un bassin naviforme en grand appareil de granit implanté sur l'axe médian de la voie; deux phases principales ont été articulées de part et d'autre d'un fort élargissement de la rue, qui est pour l'heure daté au début du I^{er} s. av. J.-C. L'écart chronologique que l'on constate sur ces différents points n'est pas sans susciter des interrogations méthodologiques (Paunier, Luginbühl 2004, p. 170 et 358; Meylan 2005, p. 182).

L'interaction entre les remparts et le réseau viaire ainsi que les mécanismes de maintien parcellaire repérés en plusieurs points du site incitent logiquement à penser que le réseau viaire principal a été conçu en même temps que les fortifications puis maintenu tout au long de l'occupation du site – et il n'existe aucun argument en faveur d'un ou de plusieurs bouleversements de cette ossature. C'est donc dans ce cadre qu'il faut aborder les modalités de l'architecture et de l'urbanisme pour la période qui nous concerne¹.

L'architecture

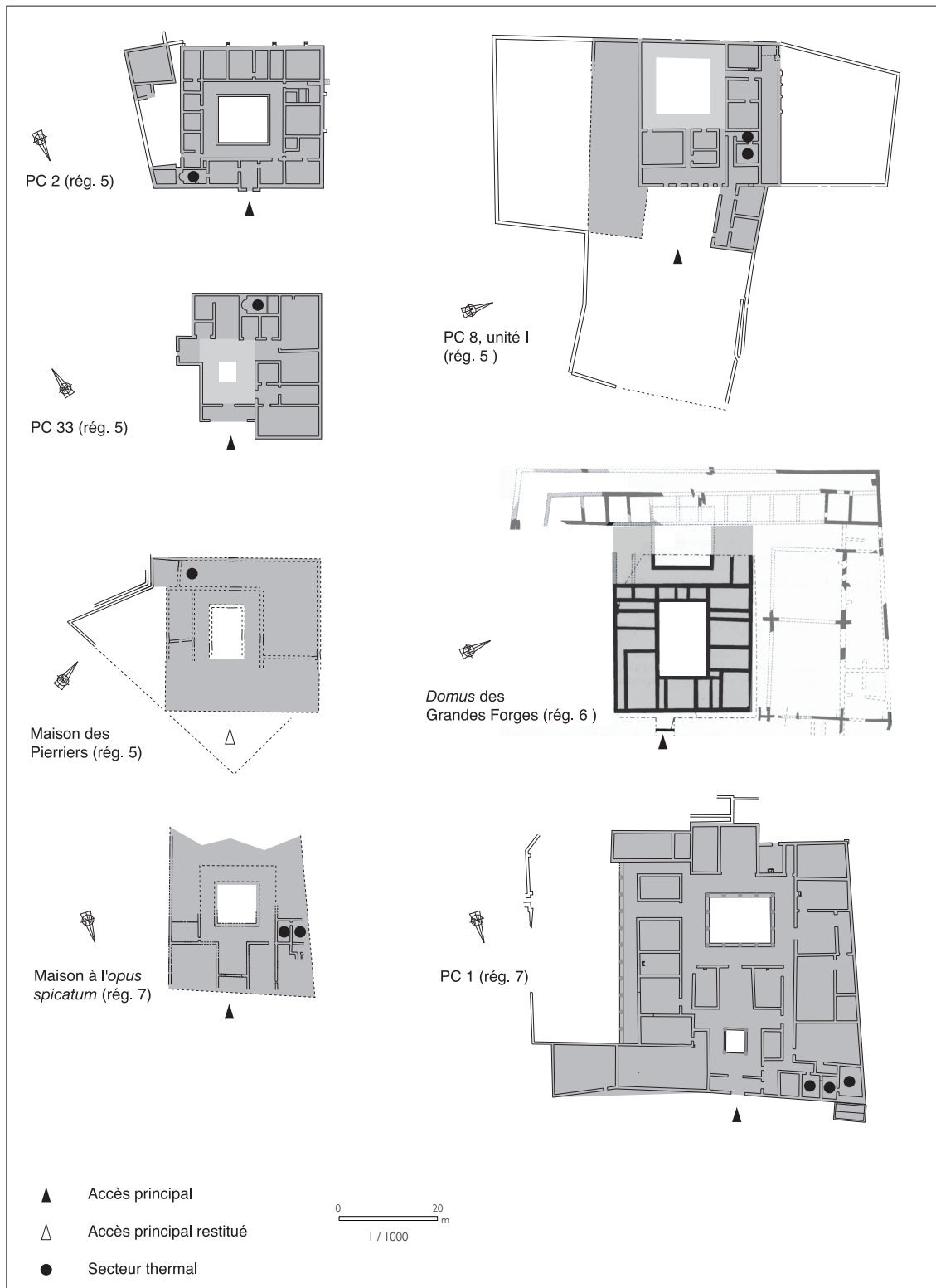
La prise en compte de la documentation du XIX^e s. étoffe considérablement le *corpus* des bâtiments, dont seuls quelques éléments étaient accessibles jusque-là (c'est-à-dire ceux dont un plan lisible avait été publié) (Meylan 2005). On peut classer les édifices en grandes catégories typologique et fonctionnelle: maisons de type méditerranéen, édifices à vocation économique, temples et bâtiments publics, grands enclos vides, habitat modeste. Nous cantonnons ici le propos à l'architecture privée.

Pour les maisons de type méditerranéen, on peut avancer que les *domus* édifiées à Bibracte reflètent la diversité des propositions architecturales en vigueur dans le monde romain contemporain. Mentionnons les grandes *domus* bien connues (PC 1, PC 2, la Maison des Pierriers, la maison des Grandes Forges, etc.), très luxueuses, qui sont

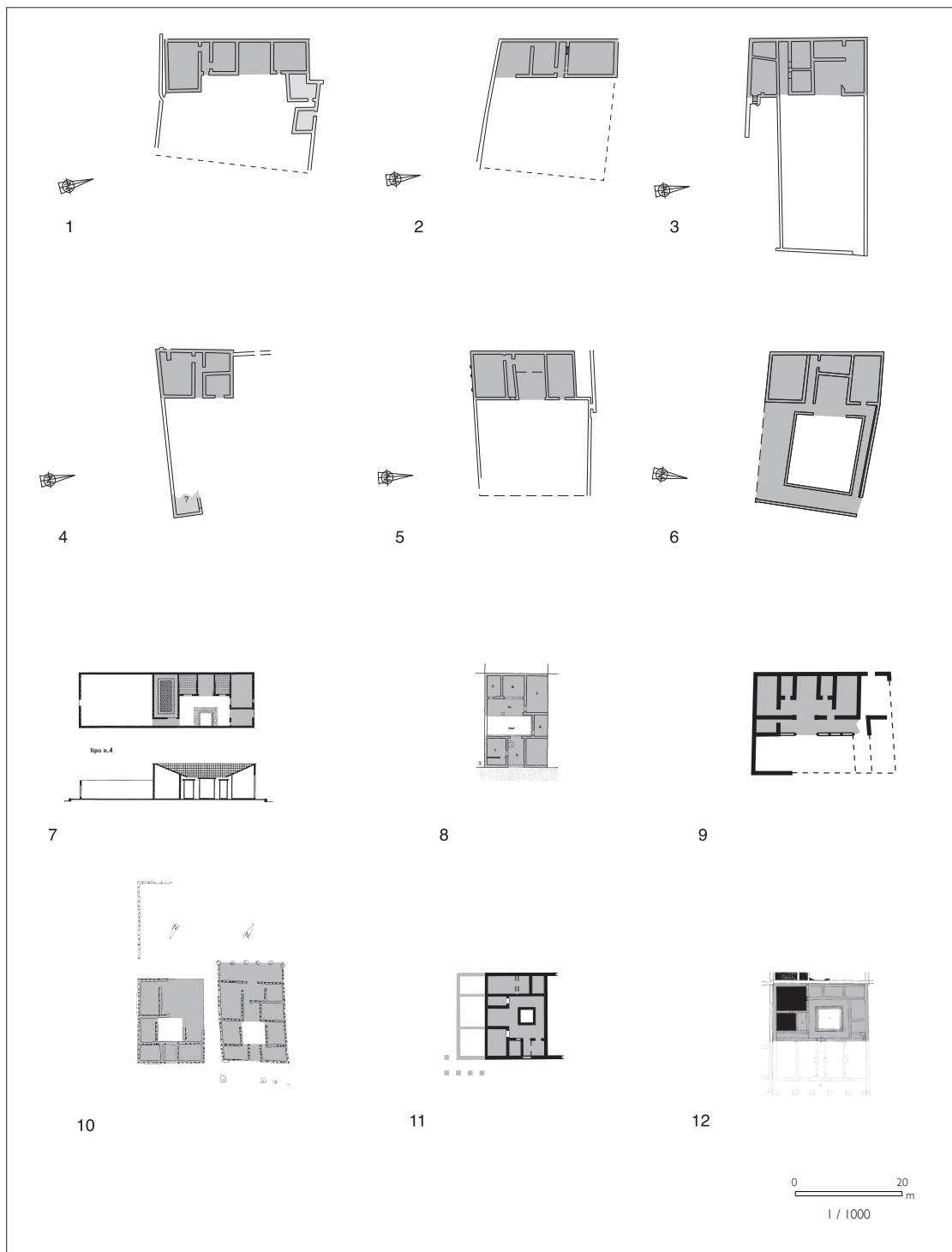
pratiquement toutes équipées de thermes (ill. 3). C'est une qualité qu'on ne retrouve pas toujours en Italie à la même époque.

À côté de ces énormes édifices, une catégorie de petites résidences retient particulièrement l'attention (ill. 4). Ces bâtiments se caractérisent par une très forte standardisation dans les dimensions et l'organisation du plan. Sur une parcelle d'environ 600 m², une cour carrée, occupant les deux tiers de la surface disponible précède un bâtiment de plan rectangulaire adossé à la limite ouest de la parcelle. La maison est centrée sur une pièce de réception largement ouverte sur la cour. À gauche, un couloir dessert une partie résidentielle composée d'une grande pièce commune – ou *triclinium* – et d'une chambre. À droite se trouve une seconde pièce de grandes dimensions, de fonction indéterminée. Le recours aux parallèles permet d'y reconnaître un type de bâtiment extrêmement fréquent dans l'architecture romaine, un modèle éprouvé depuis deux siècles au moins, notamment à Pompéi. On le retrouve par exemple mis en œuvre de manière systématique, selon diverses configurations, dans les lotissements initiaux d'Orange, de Lyon ou de l'extraordinaire site transrhénan de Lahnau-Walgrimes (ill. 4).

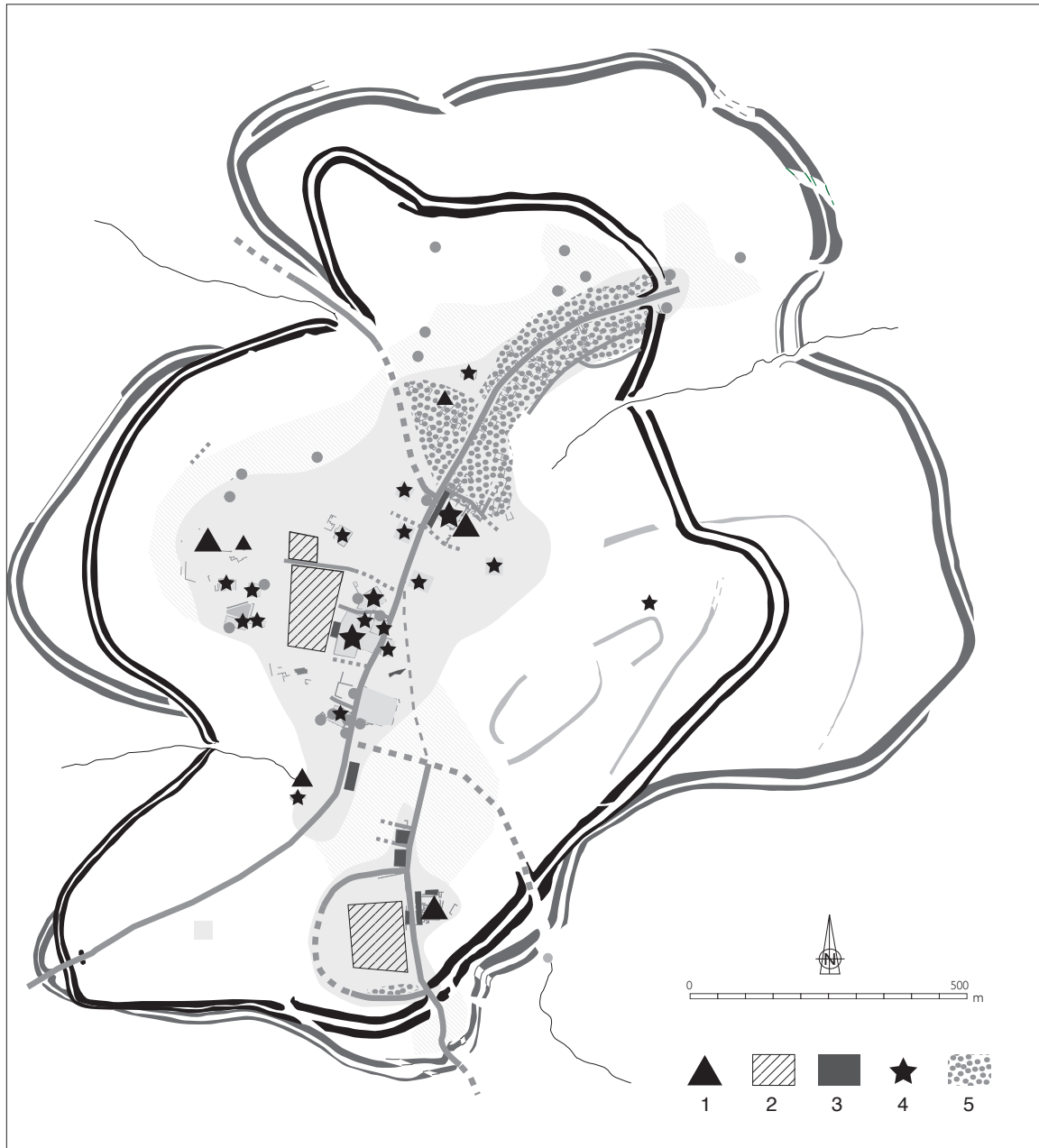
La catégorie de l'habitat modeste est pour l'instant difficile à caractériser, en raison d'une documentation morcelée, mais constitue un thème de recherche prometteur (Meylan 2005, p. 108-133). Cet habitat n'a pratiquement pas été refouillé depuis le XIX^e s. – ou du moins commence seulement à faire l'objet d'une attention spécifique (Guillaumet, Labaune, dans ce volume). Les édifices, souvent situés dans des pentes, sont dans la plupart des cas construits en terre et en bois. La maçonnerie paraît majoritairement réservée aux murs de soutènement, aux fondations et aux sous-sols. Dans les limites restreintes de l'analyse, les unités architecturales semblent s'organiser selon deux modules principaux (deux étages de 50 m² ou un seul niveau de 100 m²). Les quelques pièces qui les composent comprennent une cave – ce qui les distingue des maisons de type méditerranéen – et, dans plusieurs cas, un atelier, ce qui permet de parler, sans que cette appellation soit exclusive, de "maisons d'artisan" (par exemple un ensemble fouillé à l'extérieur de la Porte du Rebout: Pernot *et al.* 2002). Les formes des bâtiments s'insèrent dans le répertoire très abondant de l'architecture celtique et surtout gallo-romaine "traditionnelle", qu'on retrouve par exemple à Besançon (Guilhot, Goy 1992), au Titelberg (Metzler 1995), dans des



3. Les grandes domus de Bibracte: plans comparés (doc. F. Meylan).



4. Les petites domus de Bibracte, plans et éléments de comparaison. Les surfaces couvertes sont grisées; l'entrée principale est située au bas de chaque plan. 1-6, Bibracte, région 5: 1, PC 8, unité 2; 2, PC 8, unité 4; 3, PC 18; 4, PC 19; 5, PC 21; 6, PC 23. 1-7, comparaisons: 7, Pompéi (I), type 4 de Nappo (début II^e s. av. J.-C.); 8, Orange (F), site de Saint-Florent, maison type sur parcelle de taille 1 (époque augustéenne); 9, Orange (F), site de Saint-Florent, Maison A1 (époque augustéenne); 10, Lahnau-Walgirmes (D), maisons 5 et 1a (époque augustéenne); 11, Lyon (F), sanctuaire dit "de Cybèle", îlot II (premier urbanisme colonial); 12, Lyon (F), clos du Verbe Incarné, îlot VII, Maison au Laraire (milieu du I^{er} s. apr. J.-C.).
 Sources: 1-6, Meylan 2005, fig. 3.19; 7, Nappo 1997, fig. 17; 8-9, Mignon 1996, fig. 9 et 12; 10, Becker 1999, p. 61; 11, Paunier, Luginbühl 2004, p. 93; 12, Mignon 1996, p. 232.



5. Bibracte, Nièvre et Saône-et-Loire. Nature de l'occupation à la fin du 1^{er} s. av. J.-C. 1, édifices religieux ou civiques; 2, enclos; 3, bâtiments économiques; 4, domus et autres bâtiments de grand standing; 5, habitat modeste (doc. F. Meylan).

agglomérations secondaires telles qu'Alésia, Mâlain ou Entrains (Mangin 1983, p. 47 sq.). Mais elles sont également mises en œuvre dans des contextes de plan régulier romain, tel le quartier d'artisans du Lycée Militaire à Autun (Chardron-Picault, Pernot 1999, p. 141-145, 263-264).

Densité et nature de l'occupation

Dans la dernière phase de l'occupation, la surface minimale construite de l'*oppidum* peut être estimée à une quarantaine d'hectares (ill. 2). L'emprise des rues et des édifices permet d'évaluer un nombre de bâtiments compris entre 1200 et 3000 unités.

En ce qui concerne la nature de l'occupation, les grandes lignes du modèle de J. Déchelette (secteur artisanal, secteur résidentiel aristocratique, zones religieuses) ne sont pas remises en cause. En revanche, il faut relever la perméabilité – somme toute normale – de cette répartition, qui se manifeste par l'imbrication de bâtiments de diverses catégories (ill. 5). Par exemple, les grandes *domus* sont généralement situées au centre de l'*oppidum*, mais se trouvent également dans d'autres secteurs ; à l'inverse, si l'habitat modeste est principalement massé entre la Porte du Rebout et le premier replat de la Pâture du Couvent, il apparaît également au milieu des *domus*. La notion d'un quartier résidentiel aristocratique demeure valide mais elle doit prendre en compte, d'une part, l'existence des grands enclos PC 14 et PC 15, autour desquels semblent se focaliser les *domus*, d'autre part la proximité de la zone religieuse du Theurot de la Roche.

L'urbanisme

L'étude des plans permet de proposer une trame viaire assez dense, en particulier dans les secteurs d'habitat modeste au nord-est du site (ill. 6). À cet endroit, faute de données suffisamment précises et détaillées, il n'est pas encore possible de savoir si l'on se trouve en présence de blocs de taille restreinte ou d'îlots plus vastes, comparables à ce que l'on connaît par exemple à Alésia. En particulier, les espaces que l'on observe sur les plans entre les groupes de bâtiments peuvent être des *ambitus* ou de véritables ruelles, mais également relever d'effets de fouille et de lacunes documentaires. Pour l'heure, on peut envisager des rues distantes de 10 à 30 m les unes des autres. Pour ce qu'on en perçoit actuellement dans cette partie du site, l'évolution

de la trame viaire secondaire n'est pas homogène et semble présenter des fluctuations (Dhennequin *et al.* 2008, p. 73-74).

Au sud, dans la zone des *domus*, les rues perpendiculaires à la Rue du Rebout sont plus larges et plus espacées, selon un rythme d'environ 80 m. Ce dernier point, qui s'explique par la taille plus grande des bâtiments, n'est pas sans évoquer une certaine régularité.

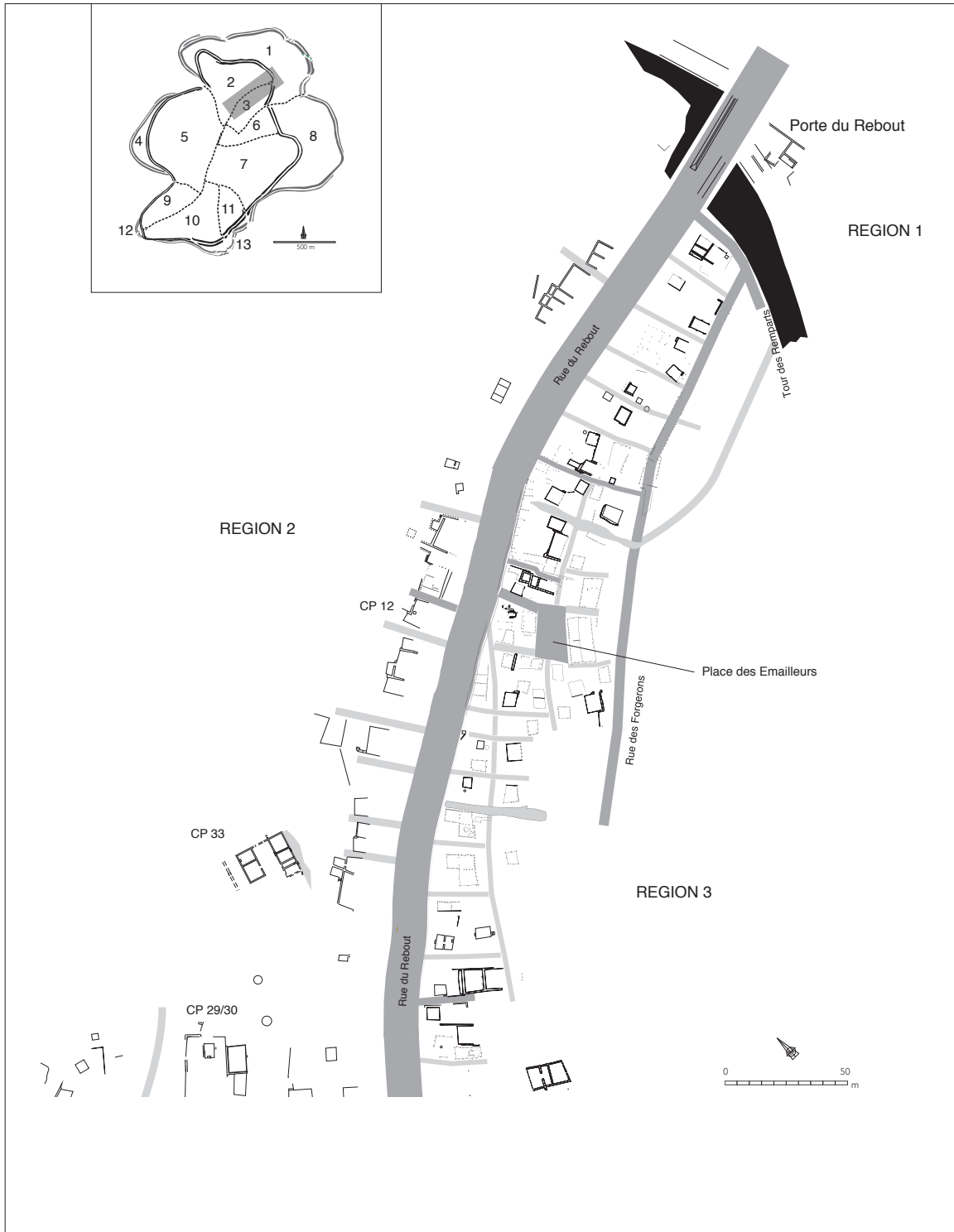
Des travaux de grande ampleur transforment par ailleurs l'apparence du site. Dans le domaine privé, ils se manifestent par les puissantes terrasses sur lesquelles s'installent les *domus*. À une échelle dépassant les initiatives individuelles, il faut mentionner l'élargissement de la Rue du Rebout, le comblement du haut de la Côme Chaudron – incluant la mise sous conduite du ruisseau et permettant l'établissement de l'énorme terrasse du complexe basilical de la Pâture du Couvent –, la création de l'esplanade PC 14 d'une surface supérieure à un hectare, ou encore les importants remaniements affectant l'éminence du Theurot de la Wivre.

La question de l'existence de trames régulières demeure encore ouverte, même si la morphologie complexe du Mont Beuvray ne se prête assurément pas à un déploiement unitaire de ce genre de processus. Il y a toutefois une forte présomption d'un tracé régulateur en lien avec les petites *domus* standardisées, fondé sur une maille d'environ 10 m. On peut ainsi conjecturer l'existence d'un lotissement installé au sud du Theurot de la Roche (ill. 7). Cette dimension proche de 10 m représente le tiers d'un module de 100 pieds, notamment attesté sur le site dans les dimensions des *domus* (PC 2, PC 8, PC 33 par exemple : voir ill. 3) ou dans le complexe basilical de la Pâture du Couvent (Dhennequin *et al.* 2008, p. 60).

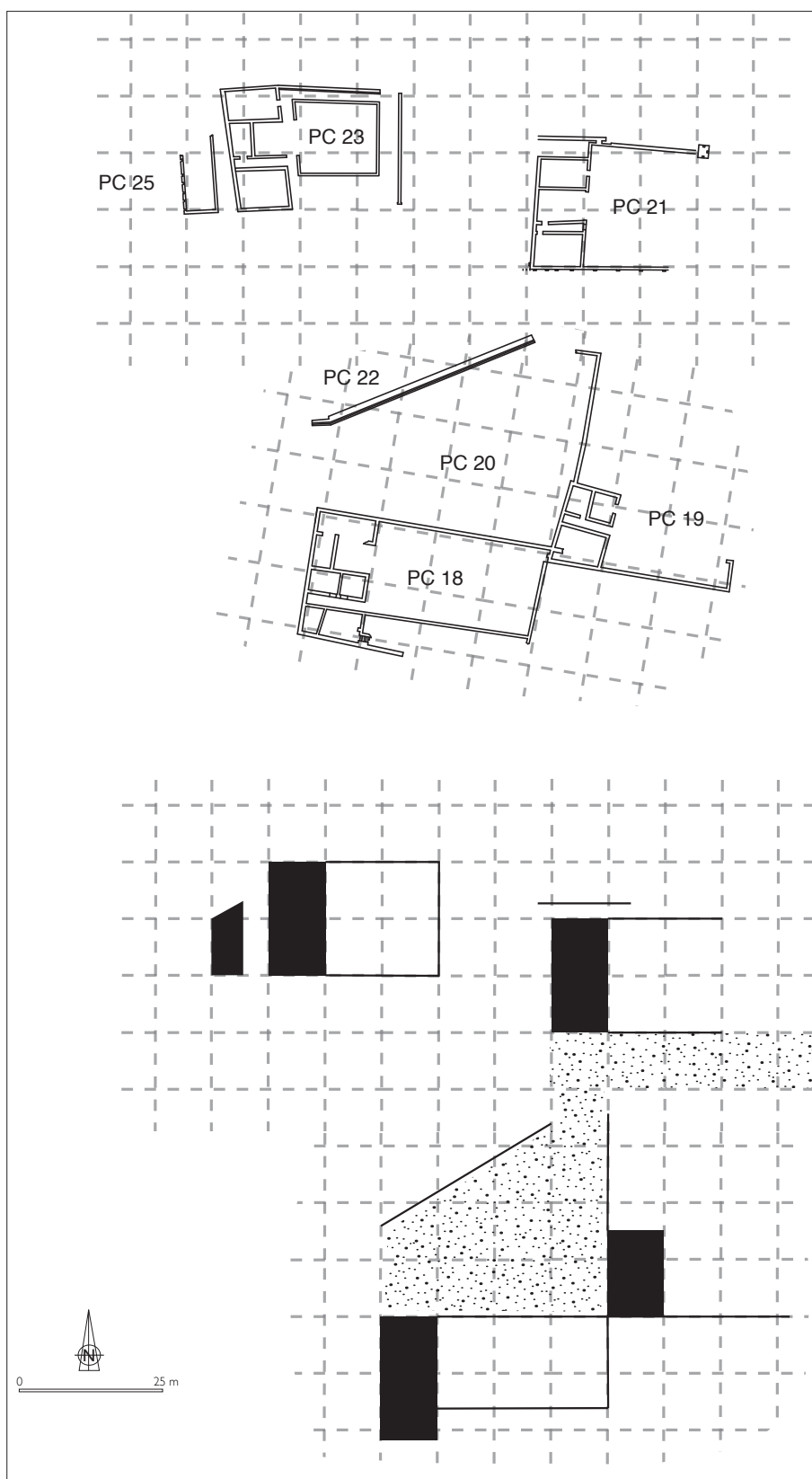
Bibracte : éléments de synthèse

La combinaison à Bibracte d'une architecture privée caractéristique des lotissements romains et d'une trame modulaire régissant l'implantation des maisons de ce type prouve l'intervention de concepteurs romains, et donc la présence de spécialistes de l'architecture et de l'urbanisme romains à Bibracte.

Il faut réviser l'idée selon laquelle "la Bibracte augustéenne sera toujours résolument gauloise, dans sa structure comme dans son apparence" (Gruel, Vitali 1998, p. 88). Au contraire, les transformations ne se réduisent pas à des



6. Bibracte, Nièvre et Saône-et-Loire. Trame viaire dans les secteurs d'habitat modeste (régions 2 et 3). En gris foncé, le réseau attesté et les principales dénominations; en gris clair, les éléments hypothétiques. Dans la vignette, situation dans l'oppidum (doc. F. Meylan).



7. Bibacte, Nièvre et Saône-et-Loire. Complexe de petites domus au sud du Theurot de la Roche (région 5) : hypothèse d'un lotissement régulier. En haut, plan superposé à la grille modulaire (maille = 100/3 pieds); en bas, orientation corrigée et interprétation. Les corrections proposées ici font abstraction de la pente du terrain et des incertitudes liées à la documentation ancienne (fouilles de J.-G. Bulliot, vers 1885).

initiatives individuelles, comme on le pensait jusque-là (Guichard 2003, p. 86), ou à de “petites touches” (Dhennequin *et al.* 2008, p. 4). Il est clair que l’impact de la romanisation des structures dépasse largement cette échelle, et il faut sérieusement envisager de parler d’une ville “romaine” sur le Mont Beuvray – ce que corrobore la découverte du complexe basilical de la Pâture du Couvent (voir Dhennequin *et al.* 2008, p. 55-68).

Sur le plan chronologique, même si ce scénario demeure fondé sur quelques casseulement (fouilles récentes), il faut souligner la très grande précocité des transformations et, donc de la romanisation. En témoigne la généralisation de la maçonnerie, qui touche au plus tard dès le dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C. toutes les catégories de bâtiments, alors que cette technique n’en est qu’à ses débuts à Lyon à la même période.

Sur le plan historique, la question des motivations et des acteurs de cette romanisation très précoce se pose : phénomène interne, à l’initiative des élites éduennes, présence de marchands romains, présence militaire, ou véritable interventionnisme romain ?

La découverte de l’ensemble monumental de la Pâture du Couvent fournit un nouvel éclairage à l’idée d’une intervention romaine très marquée, antérieure au grand mouvement des réformes augustéennes de la Gaule. Plus avant, elle donne une dimension concrète à l’hypothèse d’un traitement privilégié (ou contraignant) de Bibracte à l’époque césarienne, déjà formulée par C. Goudineau à partir du panégyrique du IV^e s. mentionnant Bibracte (Goudineau, Peyre 1993, p. 196-197).

AUTUN

Bilan documentaire

À Autun, la situation est franchement différente. Comme le regrettait à juste titre A. Rebourg, les fouilles réalisées jusqu’au début des années 1990 n’ont jamais permis d’atteindre correctement les niveaux les plus anciens (Rebourg 1991, p. 105). Une première raison à ce constat se situe dans le simple fait qu’il s’agit des horizons les plus profondément enfouis, occultés et fréquemment perturbés par les occupations plus récentes. Le contexte général d’une époque où l’archéologie dite “de sauvetage” était encore en gestation, la fouille se bornant fréquemment à ne dégager que les derniers niveaux d’occupation, est évidemment

un second facteur d’explication. Malheureusement, force est de constater que la situation sur les chantiers d’archéologie préventive menés à Autun ces dernières années n’a guère évolué. Les moyens mis en œuvre, calculés au plus juste et en grande partie en fonction des vestiges plus récents qui sont plus faciles à appréhender au cours des diagnostics, obligent les archéologues à intervenir sur les occupations les plus précoces dans des conditions fréquemment insatisfaisantes. Ainsi, il a fallu attendre 2001, lors de la fouille du nouvel hôpital, pour mettre en évidence un site structuré d’époque augustéenne. Et là encore, malgré l’importance de la découverte, on ne peut qu’amèrement regretter que ces vestiges n’aient pu être appréhendés qu’à travers une fenêtre très réduite et non d’un décapage extensif (Bet 2004, p. 57).

Le choix du site

Le choix du site est tout d’abord stratégique. Le cadre hydrographique est favorable et il se situe notamment sur le tracé de la voie reliant, avant la Conquête, l’*oppidum* de Bibracte au principal port fluvial de la Saône à Chalon, un axe partiellement remplacé par la voie dite d’Agrippa menant de Lyon à Boulogne (via Chalon, Autun, Auxerre, Sens et Beauvais) et traversant la nouvelle agglomération sous la forme du *cardo* principal. La présence dans le secteur de nombreuses ressources naturelles est également un facteur qui a pesé dans la balance. Il s’agit des multiples carrières ayant permis de fournir commodément des matériaux de construction pour les monuments et maisons d’Autun. Il s’agit également très certainement des gisements de minerai d’étain, lorsqu’on connaît l’importance et la pérennité du travail des alliages cuivreux à Bibracte puis à Autun (Guillaumet, Labaune, dans ce volume) et le coût de l’étain lorsqu’il est nécessaire de l’importer. En effet, ces filons stannifères situés à proximité immédiate des portes de la cité (Cauuet, Tamas 2007, p. 14-16) ont été intensément exploités sur au moins 300 hectares au cours de l’Antiquité, la période d’exploitation méritant par ailleurs d’être précisée par de nouvelles investigations de terrain.

Le choix est aussi certainement lié à des aspects symboliques et sémiologiques. Ainsi, la ville antique s’étageant sur une éminence, elle offre au visiteur depuis les différentes voies d’accès une image urbaine très marquée se détachant nettement du paysage et de la campagne environnante (Rebourg 1998, p. 154). Elle permet également un dialogue

visuel avec la montagne morvandelle sur laquelle est implantée l'ancienne capitale, clairement visible à l'horizon, notamment lorsqu'on se situe à la pointe sud de la nouvelle cité.

Dans l'état actuel des recherches, on relèvera que le mobilier de la fin de la période laténienne, que ce soit en position primaire ou secondaire, est totalement absent des fouilles réalisées à l'intérieur des murs, mais également du sanctuaire de la Genetoye où de nombreux auteurs aimeraient pourtant localiser un habitat ou un lieu de culte protohistorique (Rebourg 1998, p. 160). Même si quelques indices suggèrent une occupation antérieure au lieu de culte antique périurbain (Labaune, à paraître a), seules des investigations de terrain, prévues dans les années à venir, seront à même de dater et de préciser la nature de cette occupation. En tout état de cause, la ville en elle-même semble visiblement s'installer dans un secteur vierge d'occupation de la fin du second âge du Fer.

Un plan d'urbanisme unitaire et cohérent

À Autun l'obtention du droit de fortification a permis la construction, dès l'époque augustéenne, d'une enceinte longue de près de six kilomètres enserrant une superficie urbaine de l'ordre de 200 hectares. Ce rempart est tout d'abord percé de quatre portes monumentales, en partie sinon toutes prévues dans le projet initial. Il s'agit des portes d'Arroux et de Rome, respectivement situées aux extrémités septentrionale et méridionale du *cardo* principal, et des portes de Saint-Andoche et de Saint-André qui ne sont pas placées en vis-à-vis, respectivement situées aux extrémités occidentale et orientale de deux *decumani* différents. Des observations archéologiques réalisées récemment au pied de certaines parties non ravalées de la porte d'Arroux plaident en faveur de l'existence d'un dispositif à double passage muni d'une cour ou *cavaedium* (Labaune 2001, p. 37; Fort 2007, p. 116), hypothèse autrefois évoquée pour la porte Saint-André (Guillaumet, Rebourg 1987, p. 45-46). La présence d'ouvertures secondaires dans l'enceinte est probable (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 266-267), cependant on ne sait pas si elles sont le fruit de remaniements.

À l'intérieur des murs, le réexamen récent de la documentation confirme l'existence d'un réseau viaire orthonormé pressenti depuis le XIX^e siècle (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 259-260) et suggère la réalisation effective de ce schéma théorique sur l'ensemble de la ville (ill. 8).

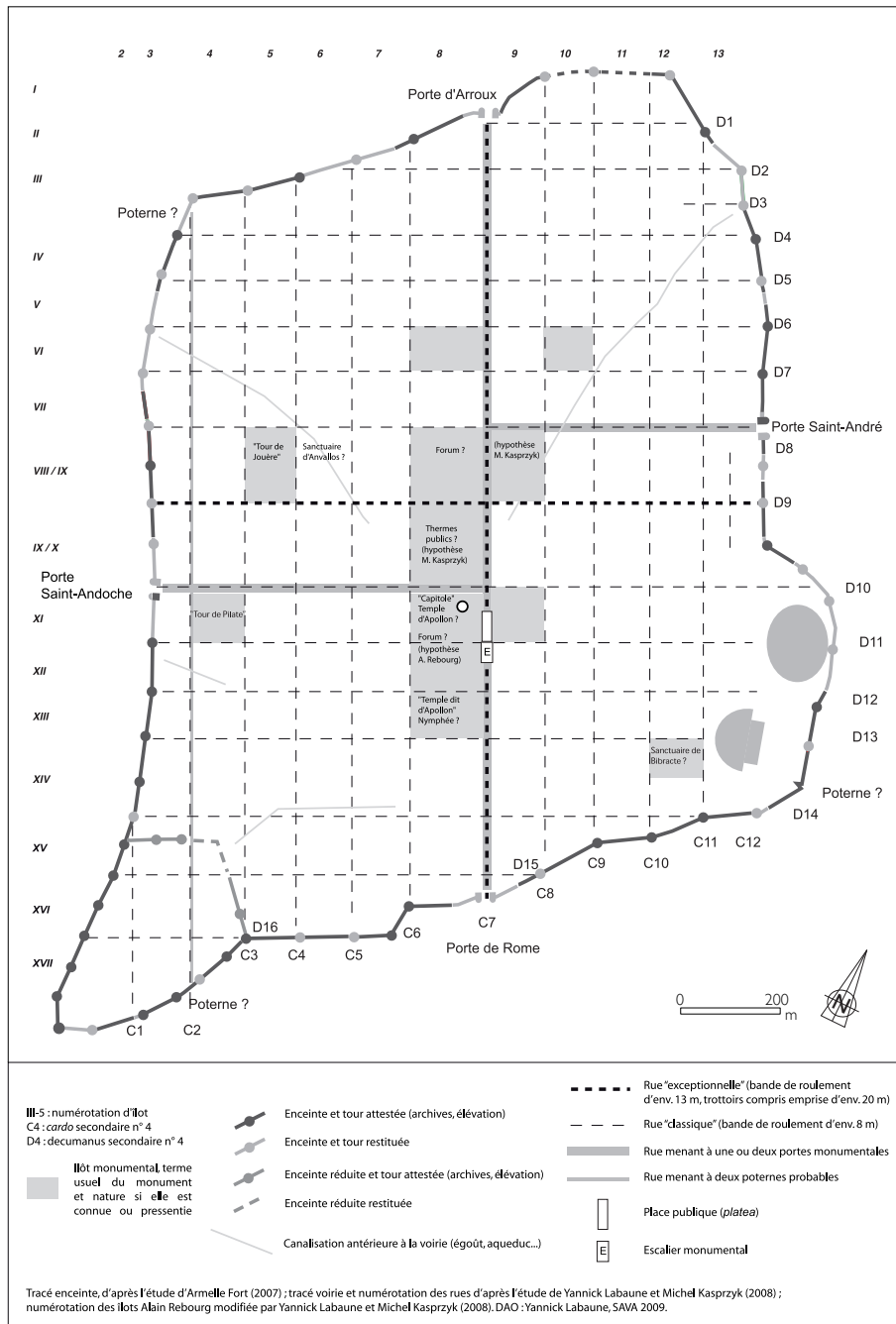
Les données archéologiques permettant de comprendre correctement les modalités de mise en place de ces éléments structurants restant encore indigentes, un bilan documentaire paraît nécessaire afin de faire le point sur la question.

L'enceinte et les portes

Une étude exhaustive des élévations conservées de l'enceinte du Haut-Empire, soit quarante-huit tronçons de courtines et trente tours circulaires se développant sur près de quatre kilomètres, a été réalisée en 2007 (ill. 8). Ce travail confirme la grande homogénéité des modes de construction², mais aussi l'unité du plan des tours et des portes monumentales. En l'absence de données archéologiques pertinentes, la mise en perspective de l'enceinte d'Autun particulièrement aboutie par rapport aux enceintes dites "augustéennes" de Narbonnaise appartenant à la seconde vague de fortification comme à Vienne et Toulouse, suggère au chercheur une date d'achèvement du chantier assez tardive, sous Tibère (Fort 2007, p. 128). Cette hypothèse de datation coïncide avec les données chronologiques obtenues lors de la fouille de certaines tours³ (Chardon-Picault, Pernot 1999, p. 29).

D'autre part, les différentes études menées jusqu'à présent tendent à montrer la précocité de la porte d'Arroux et son édification dans la première moitié du règne d'Auguste (Rebourg 1998, p. 170). En l'absence de dédicace et de fouilles, cette hypothèse de datation haute se fonde sur l'étude stylistique des décors sculptés (en dernier lieu Brunet-Gaston 2006, p. 70-71; Brunet-Gaston, dans ce volume). La présence d'un quinaire en argent d'Octave daté de 29-28 av. J.-C. découvert dans le massif de fondation du monument, sans être un argument chronologique pertinent, tend à confirmer l'ancienneté du monument (Labaune 2002). Rappelons sa contemporanéité avec le dernier état de la porte dite du Rebut de Bibracte (Rebourg 1998, p. 170). En revanche, les critères stylistiques des chapiteaux ioniques de la porte Saint-André suggèrent quant à eux une datation augusto-tibérienne, donc peut-être plus tardive que la porte d'Arroux (Brunet-Gaston 2008; Brunet-Gaston, dans ce volume).

Ainsi, il semblerait que l'édification de la porte d'Arroux mais peut-être également son pendant, la porte de Rome, malheureusement détruite, marque le tout début de la construction de l'enceinte à une date haute. Ces deux monuments situés aux deux



8. Autun, Saône-et-Loire. Plan de synthèse : l'enceinte (parties attestées et restituées), les portes monumentales et les éventuelles poternes, la trame viaire et les types de rues rencontrées, ainsi qu'une esquisse de la topographie monumentale. Fond de plan réalisé par Y. Labaune, d'après la documentation conservée au SAVA, les données d'A. Fort (2007) pour l'enceinte, de Y. Labaune et M. Kasprzyk (2008) pour la trame viaire, et de M. Kasprzyk (2005) pour les îlots monumentaux.

extrémités du *cardo* principal, et donc sur le tracé de la voie d'Agrippa, permettraient ainsi d'affirmer très tôt le passage entre ville et campagne. Le chantier de construction de la courtine et peut-être aussi des autres portes se poursuivrait progressivement, s'étalant assez logiquement sur plusieurs décennies. On devra toutefois tenir compte, désormais, des propositions de chronologie plus basse avancées dans ce volume par Y. Maligorne pour la porte d'Arroux.

La trame viaire

Les travaux d'arpentage et de bornage, préalables à la mise en place de la chaussée et au découpage des îlots, paraissent avoir été réalisés précocement : par exemple, le plan de l'habitat augustéen découvert sur le site de l'Hôpital (ill. 9) respecte déjà l'orientation de la trame viaire qui semble se mettre en place plus tardivement. En effet, dans l'état actuel de la documentation, le *cardo* principal est la rue la plus ancienne, son édification remontant autour du changement d'ère. La construction des autres rues s'étalerait par la suite sur plusieurs décennies au cours de la première moitié du I^{er} siècle, à partir de l'extrême fin du règne d'Auguste avec un "pic" à l'époque augusto-tibérienne (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 262). Ce laps de temps a été, entre autres, nécessaire aux travaux de construction des réseaux enterrés ne respectant pas la trame viaire⁴. Ainsi, on observe la mise en place progressive sur l'ensemble de la ville d'un réseau viaire orthonormé assez régulier qui a su s'affranchir des contraintes topographiques.

L'état actuel de la documentation (informatisation en cours⁵) ne permet pas d'études métrologiques approfondies. Quelques caractéristiques sont pourtant remarquables comme la distance de 10 *actus* (305 mètres), soit la moitié d'une centurie de 200 jugères, entre les *decumani* D8 et D10 (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 261-262). Il est remarquable de constater la pérennité de ces limites durant tout le Haut-Empire, il faut en effet attendre l'extrême fin du IV^e siècle pour assister de manière marginale à la réappropriation ponctuelle de l'espace public par des constructions ou aménagements sommaires dont la nature est difficile à caractériser (Kasprzyk 2005 ; Labaune, à paraître b).

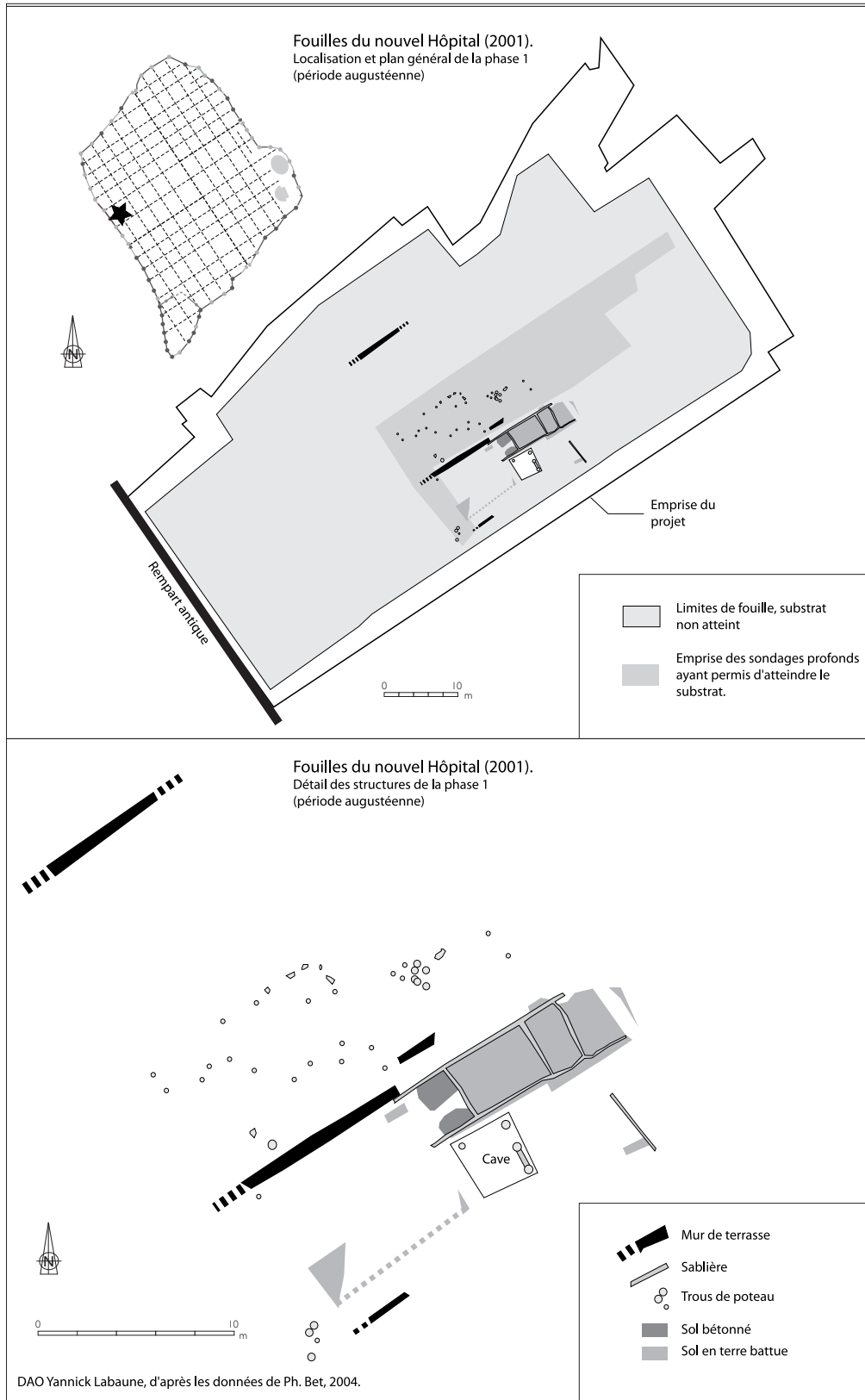
Les rues principales d'Autun : entre pérennité et repentir ?

Les études récentes (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 259-260) mettent en évidence l'homogénéité

des matériaux mis en œuvre au cours du Haut-Empire pour construire les rues : les recharges de la chaussée, quelle que soit la rue, sont composées d'alluvions issues du lit de l'Arroux⁶. Ainsi, rien ne permet de distinguer, du point de vue morphologique, les deux *decumani* menant aux portes monumentales des autres rues d'Autun (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 260). Seules deux autres rues se distinguent du lot, grâce notamment à une largeur de chaussée très importante, de douze à treize mètres⁷, du moins au début du Haut-Empire (trottoirs compris, l'emprise d'une telle rue est comprise entre dix-huit et vingt mètres).

Il s'agit en premier lieu du *cardo* principal (C7), véritable "épine dorsale" de la ville, pour reprendre le terme d'A. Rebourg (Rebourg 1998, p. 172), qui constitue le principal cheminement traversant la ville. Il reprend le tracé de la voie d'Agrippa, qui sera progressivement bordée – notamment sur son flanc occidental – d'un nombre élevé d'îlots monumentaux, qu'il conviendrait par ailleurs de caractériser plus finement (ill. 8). Ces caractéristiques ne sont pas sans rappeler celles de la rue du Rebourg, la voie principale de Bibracte (Gruel *et al.* 1998, p. 27-30), notamment dans son état augustéen (largeur de la chaussée de douze mètres également). Mentionnons l'existence aux I^{er} et II^e s. d'une vaste place publique pavée de dalles calcaires (véritable *platea*), munie d'un escalier monumental, située au cœur de la ville dans l'axe du *cardo* principal, bordant les portiques monumentaux découverts par A. Rebourg au Pavillon Saint-Louis (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 260). L'importance et la pérennité de cet axe ont été récemment confirmées par un sondage de M. Kasprzyk montrant que le dernier état dallé est relatif à l'Antiquité tardive⁸ (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 267). Il s'agit de l'unique rue ayant bénéficié d'un tel aménagement, quelle que soit l'époque considérée.

Il s'agit ensuite d'un *decumanus* (D9) qui n'a été repéré que très récemment dans le cadre de deux fouilles d'archéologie préventive, l'une en périphérie occidentale de la ville (Stephenson 2005), la seconde en périphérie orientale (Berry 2000). Sa position topographique ne semble pas anodine (ill. 8). Médiante, il sépare la ville en deux parties d'égale importance, à l'instar du *cardo* principal. D'autre part, il se situe entre les deux *decumani* D8 et D10 menant aux portes monumentales, à égale distance entre ces deux axes viaires séparés, comme nous l'avons indiqué précédemment,



9. Autun, Saône-et-Loire. L'occupation d'époque augustéenne repérée sur le site du nouvel Hôpital fouillé par Ph. Bet (INRAP) en 2001. DAO Yannick Labaune, d'après les données issues de Ph. Bet (2004).

d'une distance remarquable de 10 *actus* (*cf. infra*). Mais contrairement au *cardo* principal, la chaussée, installée à l'époque augusto-tibérienne⁹, ne paraît plus entretenue après la fin du II^e s. et on note un rétrécissement important de la largeur de la bande de roulement amorcée dès la fin du I^{er} s. (la chaussée ne mesure que quatre mètres de largeur à la fin du II^e s.). Il semblerait que l'on ait affaire à une rue particulière et fortement dimensionnée au début du I^{er} s. dans le cadre d'un projet d'urbanisme, mais qui n'aurait pas eu, suite peut-être à un repentir, l'importance et la fonction qu'on lui destinait initialement. Il est tentant d'y voir le projet initial d'un véritable *decumanus maximus* au sens étymologique du terme, en tant que rue principale d'orientation est/ouest¹⁰.

L'enceinte et les rues : un projet d'urbanisme commun

Le réexamen récent conjoint de la trame viaire (Labaune, Kasprzyk 2008) et de l'enceinte (Fort 2007) tend à confirmer la concordance entre le tracé des rues et la position des tours de l'enceinte suspectée par A. Rebourg (Rebourg 1991, p. 103). Malgré peut-être quelques adaptations de détail et d'éventuels repentirs, l'analyse de notre documentation suggère que nous avons affaire à un projet d'urbanisme cohérent défini dès la fondation de la ville, qui semble se développer sur les premières décennies du I^{er} s. apr. J.-C., à l'instar de villes à plan programmé de type colonial.

Structuration de l'espace aux phases précoces

Les aménagements publics

La question de l'emplacement du forum n'est toujours pas tranchée, faute d'arguments décisifs. Toutefois une reprise complète de la documentation concernant la parure urbaine monumentale permettrait de mieux comprendre la nature de l'aménagement public fouillé par A. Rebourg le long du *cardo maximus* (Rebourg 1999, p. 182-185), et peut-être de reconsidérer l'ancienne hypothèse rejetée par A. Rebourg d'une localisation du forum à l'emplacement du quartier médiéval de Marchaux (Kasprzyk 2005, p. 84-85).

L'étude exhaustive du mobilier lapidaire autunois par V. Brunet-Gaston montre l'existence de rares mais significatifs vestiges précoces (Brunet-Gaston

2006, p. 270-273). Nous pensons notamment à un chapiteau corinthien semi-épannelé en arkose, découvert en 2001 en position secondaire, (Devevey 2001, p. 32) qui trahit l'existence d'une parure monumentale à l'époque augustéenne. L'emplacement de ces aménagements au sein de la ville reste toutefois inconnu. En revanche, l'hypothèse de la présence d'un temple augustéen dans le secteur du Pavillon Saint-Louis (Rebourg 1998, p. 185), proposée par A. Rebourg à partir d'un ensemble lapidaire retrouvé dans des niveaux de chaudière de la fin du IV^e siècle, a été récemment fragilisée. L'étude stylistique suggère en effet de ne pas remonter la datation du corpus lapidaire au-delà du règne de Tibère (Louis 2003, p. 124), la période la mieux représentée étant par ailleurs l'époque flavienne (Louis 2003, p. 80 ; Brunet-Gaston, 2006, p. 78-81).

La reprise de fouilles sur le théâtre *intra muros* d'Autun serait la bienvenue afin de préciser la date de sa construction, qui est actuellement supposée d'époque flavienne sans argument pertinent (Rebourg 1998, p. 188). En effet, l'espace des monuments de spectacle semble bel et bien prévu dès la création de la ville, si on admet, en l'absence d'éléments contradictoires, que l'excroissance curviligne de l'enceinte à cet endroit paraît d'origine et non pas un remaniement par rapport au plan initial (Fort 2007, p. 108).

Les secteurs artisanaux

À Autun, les quartiers spécialisés dans l'artisanat sont situés *intra muros*, systématiquement en périphérie du rempart. Ils comportent, dans un îlot ou dans plusieurs bâtiments voisins, de nombreux ateliers contigus. Ils apparaissent à une date précoce, dès la première moitié du I^{er} siècle, et semblent s'intégrer au plan d'aménagement urbain afin de prolonger et de développer un pan de l'économie florissante de Bibracte (Guillaumet, Labaune, dans ce volume). Des espaces domestiques modestes ont été découverts dans ces contextes artisanaux suggérant que l'artisan et sa famille résidaient très probablement sur place : ces vestiges présentent de fortes similitudes avec ceux de l'*oppidum* (Guillaumet, Labaune, dans ce volume).

On relèvera que la présence de ratés de cuisson de céramiques imitant la *terra nigra* au sein de l'ensemble tardo-augustéen du site de l'Hôpital constitue l'indice le plus précoce d'une production artisanale à Autun. Aucun four n'ayant été découvert au cours de la fouille, il est toutefois difficile de situer

le lieu initial de production¹¹. Concernant l'artisanat des métaux, même s'il est prouvé qu'Autun a nettement hérité de la production spécialisée de fibules en laiton réalisée au mont Beuvray, les découvertes archéologiques font actuellement défaut pour prouver une fabrication dès l'époque augustéenne (Guillaumet, Labaune, dans ce volume).

D'autre part et simultanément à la mise en place à partir de la période tibérienne de ces quartiers artisanaux périphériques, de petits ateliers/ boutiques d'une vingtaine de mètres carrés s'installent le long des axes viaires principaux. Ils conservent généralement leur vocation artisanale sur une période longue (Guillaumet, Labaune, dans ce volume).

Les habitats

Les vestiges d'habitats précoces sont extrêmement rares à Autun. À ce jour, seule la fouille de l'Hôpital a été en mesure, en 2001, de fournir quelques traces structurées d'une occupation d'époque augustéenne, en architecture de terre et de bois (Bet 2004, Bet 2007) (ill. 9). Sur ce site, la fenêtre réduite d'à peine 200 m² ouverte à quelques mètres du rempart, à l'ouest de la ville, a permis en premier lieu d'observer la mise en place d'un système de terrasses planes, soutenues par de puissantes maçonneries, dès cette phase précoce. La structure la plus pertinente consiste en une cave rectangulaire (3,35 x 3,25 mètres) profonde

de 2 mètres creusée dans le substrat, dont l'aménagement des parois au moyen de planches en bois retenues par des poteaux rappelle fortement les techniques mises en œuvre pour la période augustéenne au Mont Beuvray (Gruel *et al.* 1998, p. 39-40). Cette cave est en relation avec un bâtiment construit sur sablières basses et présentant des sols en argile compactée ou bien en mortier d'excellente qualité (ill. 10), l'ensemble respectant l'orientation de la trame viaire. Un nuage de trous de poteau inorganisés trahit l'existence d'autres bâtiments mais aucun plan ne se dessine.

L'habitat est détruit par un violent incendie intervenant à la fin du règne d'Auguste, comme le montre l'abondant mobilier piégé à cette occasion dans la cave, et qui constitue l'un des ensembles les plus précoces d'Autun (Delor 2003). Une fréquentation militaire y est par ailleurs attestée¹² (Fort, Labaune 2008).

Compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'investigation, la densité et la nature précise de cette occupation augustéenne au sein de l'îlot ne peuvent pas être appréhendées de manière correcte. Toutefois, une analyse métrologique, forcément succincte compte tenu de l'indigence du dossier, suggère l'utilisation de modules pour diviser l'espace à l'intérieur de l'îlot, analogues à ceux mis en évidence sur le site du Lycée Militaire (Chardon-Picault, Pernot 1999, p. 264-265). Ainsi, sur cette fenêtre, les deux murs de terrasses les plus éloignés sont distants d'environ 29 mètres, ce qui



10. Autun, Saône-et-Loire. Cliché de détail montrant les sols bétonnés d'époque augustéenne mis au jour sur le site du nouvel Hôpital (Cliché Pascal Sarrazin, INRAP).

équivalait à une mesure de 100 pieds, soit le module 1 défini au Lycée Militaire; le mur de terrasse intermédiaire étant respectivement éloigné des deux autres de 19 mètres et 9 mètres, soit les modules 2 et 3 définis au Lycée Militaire.

D'une manière plus générale, les lacunes de la documentation sont encore trop prégnantes à Autun pour permettre de caractériser précisément les formes de l'habitat antérieur à la période flavienne (notamment l'habitat de fort statut) qui semblent dominées par une architecture de terre et de bois.

La pointe sud de la ville: une occupation spécifique durant les phases précoces ?

Ce point élevé de la ville est volontairement intégré à l'espace urbain malgré sa forme irrégulière, ce qui paraît a priori témoigner de son importance au cours de la création d'Autun. Toutefois, les rares interventions menées dans ce secteur montrent pour l'instant uniquement la présence de vestiges artisanaux pour le 1^{er} siècle apr. J.-C. (métallurgie des alliages cuivreux et artisanat du verre) (Guillaumet, Labaune, cet ouvrage). D'autre part les quelques investigations réalisées au niveau de l'enceinte réduite n'ont mis en évidence pour l'instant qu'un état postérieur à la fin du II^e siècle – qui pourrait être compatible avec l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge (Labaune, à paraître) – et non pas du 1^{er} siècle comme le suggère A. Rebourg (Rebourg 1998, p. 171).

EN GUISE DE CONCLUSION : ALLER VOIR AUTUN À BIBRACTE

De cette mise en regard des deux sites majeurs successifs que sont Bibracte et Autun, il ressort un premier élément tenant au bilan documentaire. Il existe en effet un fort contraste entre les données très succinctes livrées au compte-gouttes par Autun et l'abondance documentaire de Bibracte. Ce déséquilibre n'est pas sans conséquence sur le travail de comparaison. Il influe sur la nature et le traitement des thèmes abordés ci-dessus. Alors que le discours peut d'ores et déjà être synthétique pour Bibracte, il est contraint de demeurer très impressionniste pour Autun, en particulier pour les formes architecturales des premières décennies.

Concernant Bibracte, on se doit d'insister sur le caractère exceptionnel du gisement par son ampleur, son état de conservation et sa facilité d'accès pour l'époque contemporaine de la

fondation d'Autun. À notre sens, cette période du site mériterait d'être nettement mieux valorisée scientifiquement, par exemple en accroissant l'implication de chercheurs spécialistes de la sphère romaine ou gallo-romaine. Combien d'autres sites, en effet, peuvent-ils offrir un tel répertoire dans de telles conditions ?

Pour Autun, on ne peut qu'espérer prochainement la mise au jour d'horizons précoces dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive correctement dimensionnée, au moyen d'un décapage extensif et non pas d'une simple fenêtre de dimensions restreintes. Mais plus prosaïquement, dans un premier temps, les rares lots de mobilier d'époque augustéenne découverts à Autun, en contexte domestique mais également funéraire, mériteraient déjà tout simplement d'être confrontés aux ensembles contemporains de l'*oppidum*.

En ce qui concerne l'urbanisme, chaque site est tributaire de principes et de contraintes qui lui sont propres. À Bibracte, au moins deux plans directeurs successifs peuvent être restitués à l'époque celtique pour l'édification des enceintes, dont découlent les axes principaux composant l'ossature interne de la ville. Dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C., on observe des remaniements nombreux et massifs, qui transforment profondément l'apparence du site, sans bouleverser néanmoins la structure générale maintenue des périodes précédentes. On aimerait évidemment déterminer si ces transformations répondent à un programme unitaire ou à une juxtaposition d'initiatives variées, ainsi que les motivations qui en sont à l'origine. Pour l'heure, on doit s'en tenir au constat de l'existence de ces constructions nouvelles en plusieurs points du site, et à différents moments de la période considérée, sans parvenir à les intégrer dans un plan coordonné ni inversement à exclure cette hypothèse.

À Autun, la situation est plus simple et on identifie sans peine les traces d'un plan d'urbanisme unitaire et cohérent, à travers le réseau viaire orthonormé et son articulation avec l'enceinte. À une échelle plus petite, l'organisation interne des îlots est probablement fondée sur un module de 100 pieds divisé en deux sous-modules valant respectivement deux tiers et un tiers de cette mesure (fouille du Lycée Militaire).

Ce dernier aspect établit un lien avec Bibracte, puisqu'on peut y envisager le recours à ces mêmes modules (maisons standardisées et hypothèse d'un lotissement au Parc aux Chevaux). D'autres analogies entre les deux sites, déjà signalées par ailleurs,

sont à rappeler : surface de 200 hectares, présence d'une enceinte, largeur exceptionnelle des rues principales. Il est donc possible que certaines caractéristiques de Bibracte aient joué un rôle lors de la conception d'Autun.

C'est clairement dans le domaine de l'architecture que l'examen conjoint des deux sites s'avère le plus fructueux. Au silence presque total d'Autun sur ce point (une seule fenêtre de fouille ouverte sur les niveaux précoces) répond le foisonnement des plans de bâtiment de Bibracte, en particulier pour les catégories des maisons de moyen ou de fort statut. On a pu y reconnaître les plans standardisés notamment mis en œuvre dans les villes nouvelles du monde romain (Lyon ou Orange, par exemple), ainsi qu'une série de vastes *domus* de prestige. Le contexte chronologique (les dernières décennies

du 1^{er} s. av. J.-C.) et la tradition à laquelle se rattachent ces bâtiments, deux paramètres qui sont partagés par Autun, autorisent à imaginer leur transposition dans les premières phases de construction d'Autun.

Dans ce sens, Bibracte offre à voir, aussi bien dans la documentation scientifique que dans les vestiges mis en valeur *in situ* (par exemple la *domus* PC 1), certes dans un cadre urbain de tradition différente, ce qu'ont probablement été les formes architecturales des débuts d'Augustodunum. Cette conclusion provisoire (que l'on espère vivement voir confrontée à des fouilles d'envergure sur les premiers niveaux d'Autun) est une sorte de clin d'œil historiographique : en écho à l'idée ancienne d'une localisation de Bibracte sous Autun, voici qu'on peut, en quelque sorte, aller contempler les débuts d'Autun sur la montagne morvandelle.

NOTES

1. Les lignes consacrées à l'architecture et à l'urbanisme de Bibracte sont à peu de chose près reprises de Dhennequin *et al.* 2008, p. 22-30.
2. Si l'on se fie à l'aspect des élévations conservées, rien ne distingue la curieuse excroissance de l'enceinte englobant l'amphithéâtre et le théâtre du reste de la fortification. Dans l'attente de nouvelles observations, notamment des fondations, rien ne s'oppose à ce que le tracé curviligne soit prévu dans le plan d'origine.
3. Notons que dans ce cadre, les indices plus tardifs de la seconde moitié du 1^{er} s. obtenus en 2001 sur le site du nouvel hôpital, pourraient correspondre à une phase de restauration en sous-œuvre de l'ouvrage (Fort 2007, p. 128).
4. Ces réseaux – collecteurs, aqueduc – représentent un linéaire de l'ordre de 1,5 à 2 kilomètres.
5. Système d'Information Géographique du service archéologique d'Autun, en cours de réalisation par A. Tisserand.
6. En effet il a été prouvé récemment que le dernier état du *cardo* principal, réalisé en dalles de granite, est postérieur aux années 250 ; il pourrait donc s'agir d'une réalisation du IV^e siècle (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 267).
7. Il est ainsi possible de distinguer ces deux rues, qualifiées d'"exceptionnelles", des autres rues d'Autun dites "classiques" dont la bande de roulement mesure une largeur moyenne de huit mètres (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 263).
8. Le dernier état du *cardo* principal, réalisé en dalles de granite, est postérieur aux années 250 ; il pourrait donc s'agir d'une réalisation du IV^e siècle.
9. Le mobilier lié à l'installation est extrêmement indigent.
10. Un tel repentir ne serait pas incompatible avec la construction peut-être "tardive" (à l'époque tibérienne ?), à l'extrémité d'un autre *decumanus*, de la porte Saint-André (*cf. supra*). Cela n'est bien évidemment que simple conjecture dans l'attente de données complémentaires.
11. Dans l'état actuel de la recherche, on ne peut que mettre ces découvertes en relation avec la production d'assiettes en *terra nigra* attestée au sein du quartier artisanal de la "rue des Pierres" dans la première moitié du 1^{er} s. (Chardon-Picault *et al.*, à paraître).
12. Équipement d'un seul et même individu.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker 1999** : BECKER (A.). — Die Ausgrabungen in Lahnu-Waldgirmes 1999: Eine colonia nova aus der Zeit des Kaisers Augustus im Lahntal ? *Denkmalpflege & Kulturgeschichte*, 2, 1999, p. 60-65.
- Berry, 2000** : BERRY (W.). — *Synthèse des données obtenues sur le site "centre leclerc" (1999-2000)*. Trois pages dactylographiées conservées au service archéologique d'Autun.
- Bet et al. 2004** : BET (Ph.), BLEU (S.), BELAY (E.), DELOR (A.), DUBUC (C.). — *Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire)*. DFS d'une fouille d'archéologie préventive d'août 2001 à janvier 2002, Dijon : SRA de Bourgogne, 2004.
- Brunet-Gaston et al. 2006** : BRUNET-GASTON (V.) dir, BEDON (R.), BLANC (A. et P.), CHARDRON-PICAULT (P.), GASTON (C.), GELY (J.-P.), LAMOTTE (D.), LORENZ (J.), MAURICE-CHABARD (B.), TARDY (D.). — *Le lapidaire architectonique et décoratif d'Augustodunum (Autun)*. Document final de Synthèse du Programme Commun de Recherches Pierre, Technique et Décor Architectonique à Augustodunum : de la carrière au monument (2001-2006). Dijon : DRAC, SRA, ministère de la Culture et de la francophonie, direction du patrimoine, sous direction de l'archéologie, 2006.
- Brunet-Gaston 2008** : BRUNET-GASTON (V.). — Le décor architectonique dans l'arc jurassien "étendu" de Augustodunum – Autun (Saône-et-Loire, F) à Augusta Raurica (Bâle-Campagne, CH). In : ***Bélet-Gonda et al. 2008**, p. 73-83.
- Buchsenschutz et al. 1999** : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I. B. M.) dir. — *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 1999 (Bibracte ; 3).
- Cauuet, Tămaş 2007** : CAUUE (B.), TĂMAŞ (C.-B.). — Ressources métalliques antiques entre Bibracte et Autun. In : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. — *Hommes de feu, hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*. Autun : Ville d'Autun-Musée Rolin, 2007, p. 12-17.
- Chardron-Picault et al., à paraître** : CHARDRON-PICAULT (P.), GUILLAUMET (J.-P.), LABAUNE (Y.). — De Bibracte à Augustodunum : permanences et évolutions des activités manufacturières de l'époque gauloise à la fin du Haut-Empire. In : *L'artisanat antique en milieu urbain de Gaule romaine et des régions voisines*. Actes du colloque d'Autun, 20-22 septembre 2007. *Revue Archéologique de l'Est*, à paraître.
- Delor 2003** : DELOR (A.) - Un contexte augustéen à Autun ? La cave 335 du site de l'Hôpital Civil. In : RIVET (L.) dir. — *Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 279-287.
- Devevey et al. 2001** : DEVEVEY (F.), AMRANE (Y.), DUBUC (C.), KASPRZYK (M.), LAMOTTE (D.). — *Autun (71), 8 rue Bernard Renault*. Document final de synthèse de diagnostic archéologique. Dijon : SRA de Bourgogne, 2001.
- ***Dhennequin et al. 2008**.
- Fiches 1986** : FICHES (J.-L.) dir. — *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle-Hérault) : la fouille du secteur IV, 1976-1980*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1986 (Documents d'archéologie française ; 5).
- Fort 2007** : FORT (A.). — *L'enceinte romaine d'Autun. Plan et données métrologiques à la lumière des observations récentes*. Paris : CTHS, 2009, p. 81-93 (Bulletin archéologique du CTHS ; 35).
- Fort 2009** : FORT (A.). — *L'enceinte antique d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)*, Besançon : université de Franche-Comté, 2 vol. (Master 2 "Archéologie, territoire, environnement").
- Fort, Labaune 2008** : FORT (B.), LABAUNE (Y.). — Les militaria datés du début du Haut-Empire à Autun/ Augustodunum et dans les collections du musée Rolin. In : ***Poux 2008**, p. 141-158.
- Francisco, Labaune 2009** : FRANCISCO (S.), LABAUNE (Y.). — Des vestiges antiques d'extraction de schistes à Autun/ Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire) ? Une nouvelle piste d'interprétation des levées du "Champ de la Justice". *Revue Archéologique de l'Est*, 58, 2009, p. 477-487.
- Goudineau, Peyre 1993** : GOUDINEAU (Chr.), PEYRE (Chr.). — *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois*. Paris, 1993.
- Gruel, Vitali 1998** : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — *L'oppidum de Bibracte, bilan de onze années de recherches (1984-1995)*. *Gallia*, 55, 1998, p. 1-140.
- Guilhot, Goy 1992** : GUILHOT (J.-O.), GOY (C.). — *20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du parking de la Mairie à Besançon*. Besançon : musée de Besançon, 1992.
- Guillaumet 1996** : GUILLAUMET (J.-P.). — *Bibracte : Bibliographie et plans anciens*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1996 (Documents d'archéologie française ; 57).
- Labaune, Kasprzyk 2008** : LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.). — Les rues d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) du I^{er} au IV^e s. : un bilan. In : BALLE (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.), SALIOU (C.) dir. — *La rue dans l'Antiquité : définition, devenir, aménagement*. Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 259-273.
- Kasprzyk 2005** : KASPRZYK (M.). — *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.)*. Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule Centrale. Dijon : université de Bourgogne, 2005 (thèse de 3^e cycle).

Labauone, à paraître a : LABAUNE (Y.). — Le sanctuaire de la Genetoye à Autun, apports récents. *In* : *Incubo*. Actes de la table ronde sous la direction d'O. de Cazanove, à paraître.

Labauone, à paraître b : LABAUNE (Y.). — Quelques observations récentes sur des sites de l'Antiquité tardive à Autun (2001-2008). *In* : *Actualité de l'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule*. Actes des journées. Strasbourg, 20-21 novembre 2008. *Revue Archéologique de l'Est*, à paraître.

Labauone 2009 : LABAUNE (Y.). — La topographie funéraire antique d'Autun. Bilan et nouvelles propositions à la lumière des découvertes récentes. bulletin archéologique, *Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 35, 2009, p. 97-128.

Labauone 2002 : LABAUNE (Y.). — *Autun intra et extra muros, travaux d'illumination de la porte d'Arroux*. Rapport de surveillance archéologique. Dijon : SRA de Bourgogne, janvier 2002 et addendum du 12 février 2002 (identification monnaie).

Labauone 2001 : LABAUNE (Y.). — Notes d'archéologie et d'histoire locales. *Mémoires de la Société Éduenne*, LVII, 1, 2001, p. 37-52

Labauone 2000 : LABAUNE (Y.). — *Le mobilier métallique gallo-romain d'Autun Augustodunum, bilan et perspectives à partir des collections anciennes conservées au musée Rolin à Autun*. Dijon : université de Bourgogne, 2000, 3 vol. (mémoire de DEA).

LAGROST 1992 : LAGROST (L.). — Les origines préhistoriques d'Autun. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*, 1992, p. 9-32.

Louis 2003 : LOUIS (A.). — *Inventaire raisonné du matériel lapidaire marmoréen issu de la strate A37 du site dit Pavillon Saint-Louis : une réserve d'atelier de récupération lapidaire dans un quartier monumental d'Augustodunum*. Dijon : université de Dijon, 2003, 2 vol. (Mémoire de maîtrise).

***Metzler 1995.**

Meylan 2005 : MEYLAN (F.). — *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de Bibracte (Mont Beuvray)*. Dijon ; Lausanne : université de Bourgogne ; université de Lausanne, 2005 (thèse de 3^e cycle).

Mignon 1996 : MIGNON (J.-M.). — Approche morphologique et fonctionnelle de la maison ; le lotissement augustéen de Saint-Florent à Orange. *In* : BORGARD (Ph.) dir. — *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines*. Actes du colloque d'Avignon, 11-13 nov. 1994. Avignon : Service d'Archéologie du Conseil Général du Vaucluse, 1996, vol. 1, p. 219-233 (Documents d'archéologie vauclusienne ; 6).

Nappo 1997 : NAPPO (S.). — The urban transformation at Pompeii in the late third and early second centuries B.C. *In* : LAURENCE (R.), WALLACE-HADRILL (A.) dir. — *Space in the Roman World: Pompeii and Beyond*. Portsmouth, 1997, p. 91-120 (Suppl. Ser. JRA ; 22).

Paunier, Luginbühl 2004 : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2004 (Bibracte ; 8).

Pernot et al. 2002 : PERNOT (M.), DUVAL (A.), CHARDRON-PICAULT (P.). — Des ateliers de l'artisanat du métal au Mont Beuvray. *In* : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental : regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du 17^e colloque de l'AFEAF (Nevers, 20-23 mai 1993). Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 313-325 (Bibracte : 6)

Rebourg 1991 : REBOURG (A.). — Les origines d'Autun : l'archéologie et les textes. *In* : *Goudineau, Rebourg 1991, p. 99-106

***Rebourg 1998**, p. 141-236.

Stephenson 2005 : STEPHENSON (A.-P.). — *Autun, clinique du Parc*. Rapport final de fin d'opération. Dijon : SRA de Bourgogne, 2005.



Annexe

Les fouilles du faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne

STÉPHANE ALIX

D'avril à octobre 2010, des fouilles préventives ont été menées par l'INRAP à Autun au Faubourg d'Arroux, sous la direction de St. Alix. L'opération se situe sur une parcelle d'environ 3500 m², au nord de la ville, à proximité de la porte d'Arroux. Elle couvre près du tiers d'un îlot de la cité gallo-romaine. La phase d'étude est toujours en cours et les quelques résultats évoqués ci-dessous sont donc susceptibles d'évoluer. Les abondants vestiges mis au jour sont ceux d'un quartier mixte, alternant entre artisanat (terre cuite : atelier du coroplaste Pistillus, métallurgie du fer et du bronze), et habitat modérément fortuné. L'occupation s'étend de la période augustéenne jusqu'à la fin du III^e s. apr. J.-C. (avec une réoccupation médiévale partielle). Des bâtiments en pierre commencent d'être implantés sans doute à partir de Claude : ces vestiges forment la majorité des structures mises au jour.

Néanmoins, un ensemble conséquent de structures augusto-tibériennes a également été découvert. Il s'agit quasi exclusivement de structures en creux. Elles sont scellées par une large couche de remblais (fin du règne de Tibère ou Claude), qui témoigne d'un remaniement complet de cette partie de l'îlot.

La topographie de la parcelle différait sensiblement au moment de la création de la ville : des zones creuses et des ruptures de pente sont visibles (sur parfois plus de 2,5 m). L'installation initiale s'est faite en intégrant ces reliefs, qui seront nivelés plus tardivement (fin du I^{er} s. apr. J.-C. ?).

La majorité des structures est située dans la partie orientale de l'emprise. Ailleurs, la densité de vestiges est bien moins grande, mais on note des éléments épars sur une grande partie de la parcelle. L'orientation générale est celle de la trame urbaine classique. À l'est, un fossé bardé de planches préfigure le système d'égout maçonné plus tardif et limite déjà l'îlot. Aucun vestige de voirie publique de cette période n'a pu être mis en évidence. Par

contre, un court chemin empierré (tibérien) flanqué de deux fossés, perpendiculaire à l'éventuelle voie publique, annonce peut-être un *ambitus* qui dessert l'intérieur de l'îlot dans les périodes postérieures. L'organisation interne des vestiges n'est pas encore établie (étude en cours). Il semble que l'on ait affaire à des bâtiments sur sablières et poteaux, dont certains sont assez grands, avec une disposition de pièces relativement complexes pour ce type d'architecture. Aucun fragment d'enduit peint n'a été découvert en lien avec cette période. Par contre, plus d'une dizaine d'antéfixes ou d'acroteres, de style romain, ont été mis au jour, ainsi que des fragments de chenets en terre cuite de facture soignée. L'espace à proximité du caniveau limitant l'îlot semble accueillir des modules, peut-être plus modestes, qui sont dévolus en grande partie à une activité de forge (foyers, aménagements légers aux comblements chargés de battitures).

L'étude en cours devrait permettre d'identifier les structures purement augustéennes et les éléments de la période tibérienne, sachant que ces deux périodes sont intimement liées et ne montrent pas forcément de rupture nette. Néanmoins, il est d'ores et déjà clair que des vestiges augustéens sont présents, comme le montre en particulier la céramique, mais aussi les monnaies ou la stratigraphie.

Parmi ceux-ci, on évoquera trois éléments manifestement augustéens, dont les orientations (globalement nord-sud) divergent nettement de celle de la trame urbaine attendue. On remarquera d'abord une série de sablières, parmi lesquelles se distingue un enclos quadrangulaire, limité par un fossé-palissade. Son comblement a livré du mobilier augustéen et il est scellé par un bâtiment sur sablières basses, daté du règne de Tibère.

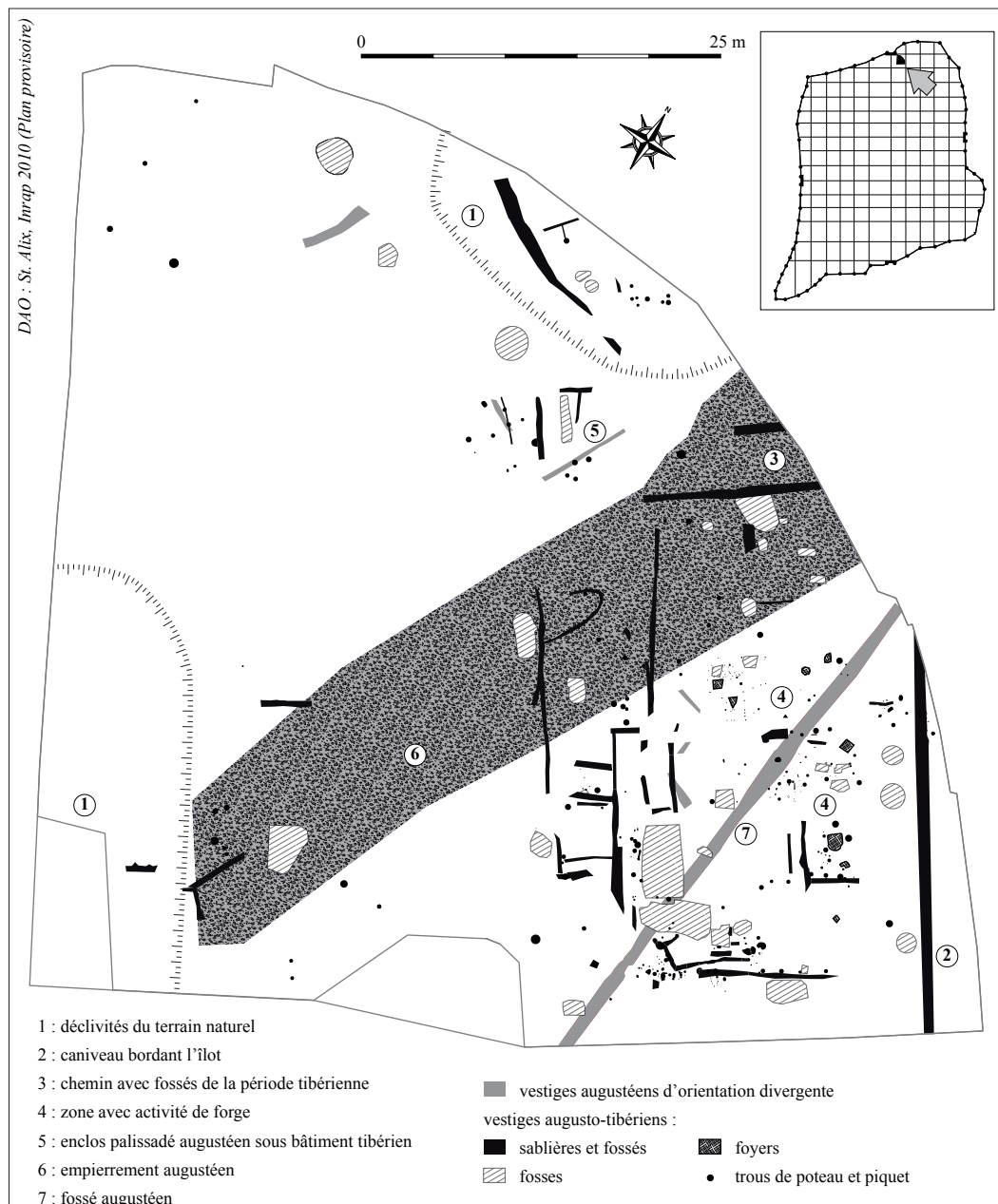
Ensuite, un vaste empierrement (graviers compactés) marque particulièrement l'espace. Il prend en écharpe toute l'emprise. Cet espace de circulation (voie ou espace assaini pour les

travaux de construction ?) est ensuite recoupé par une partie des sablières basses et des poteaux augusto-tibériens. Peu épais, il n'a livré qu'un élément datant : une monnaie augustéenne datée de 17-16 av.J.-C.

Enfin, suivant une orientation très rectiligne nord-sud (légèrement différente des éléments augustéens précédemment évoqués), un fossé a été mis au jour dans la partie orientale du site (larg. env. 1 m, prof. 0,5 m). On le suit sur toute l'emprise de la fouille, dont il dépasse. Aucun retour ou embranchement perpendiculaire n'a été perçu. Comme l'empierrement précédent, il est recoupé

par nombre de structures augusto-tibériennes. Il n'a, malheureusement, livré que deux tessons de céramique : un fragment de poterie tournée, potentiellement augustéen, et un autre, modelé, mais trop informe pour être clairement daté.

Ces quelques éléments témoignent d'une installation augustéenne en partie discordante avec la trame urbaine connue, déjà présente sous Tibère. Aucun indice d'une installation antérieure à la période augustéenne n'a été mis en évidence actuellement : les marqueurs les plus anciens (céramiques, monnaies) ne remontent pas *a priori* au-delà de 20 av.J.-C.



Autun, Saône-et-Loire. Plan provisoire des structures augusto-tibériennes.